

Franck DELOINCE
14, Rue de l'église
45290 OUZOUEUR DES CHAMPS
didou205@hotmail.fr
06.95.30.76.06

M. Albert Février
Président de la C.C.C.F.G.

A OUZOUEUR DES CHAMPS,
Le 31 mars 2021,

M. LE PRESIDENT,

Je me présente : je me nomme Franck DELOINCE j'habite Ouzouer-des-Champs depuis 17 ans, ma famille habite le Gâtinais, depuis plus de 400 ans (je ne suis pas remonté plus loin, pour le moment), j'ai 50 ans et je travaille dans le montargois. Ecologiste pragmatique depuis toujours, mes parents m'ont inculqué des valeurs anti-gaspillage. Dès mon installation, j'ai très bien isolé mon habitation, j'utilise une pompe à chaleur depuis 17 ans, un composteur, j'ai possédé un véhicule GPL remplacé par un véhicule éthanol puis deux. Il y a 10 ans j'ai également fait installer des panneaux solaires sur ma toiture. Je pense, donc savoir de quoi je parle.

Membre Actif des VRG (Vent Rageur du Gâtinais) et opposant aux installations d'éoliennes dans notre C.C.C.F.G., je souhaite intervenir au sujet du PLUI qui est en cours d'instruction par vos services.

En 2010 j'ai lutté contre l'implantation d'un parc éolien sur Ouzouer puis sur Varennes Changy. En 2019 j'avais émis des réserves quant à l'implantation de parcs éoliens sur notre territoire, j'avais également à l'époque, émis un courriel à vos services qui l'ont parfaitement enregistré. Je m'adresse, cette fois-ci, directement à vous, suite à la lecture de vos documents « l'intercom PLUI ».

Je constate que vos objectifs, Axe N°2, sont les suivants :

- Préserver la trame verte et bleu,
- Affirmer la singularité du paysage entre champs et vallées boisées,
- Préserver la qualité environnementale et le cadre de vie,
- Limiter les risques et les nuisances pour préserver la qualité du cadre de vie,
- Valoriser la qualité des paysages et de l'environnement dans une stratégie de développement du tourisme et des courts séjours.

Je me demande dans quelles mesures vous allez pouvoir maintenir ses objectifs sachant que l'implantation de 3 parcs éoliens à l'est de notre territoire risque de nous être imposée (Varennes-Changy, Cortrat et Saint Maurice-sur-Aveyron) ? Ces objectifs, louables, sont-ils compatibles avec ses parcs éoliens ? Et bien je ne le crois pas, et j'ai l'impression que la plupart des élus de notre CCCFG sont contre.

Ayant pu me procurer le « résumé non technique de l'étude d'impact de MARS 2011 » par RWE, j'ai pu constater que ces études sont clairement orientées en faveur du promoteur, visiblement rien ne l'empêche de construire ses 3 éoliennes : il n'y aurait donc pas de destruction des paysages, de danger pour les oiseaux, les Chiroptères, de bruit, d'infrasons, d'ombre, d'effet stroboscopique... Sans

parler de l'inefficacité énergétique, de la perte de valeur du patrimoine, de l'intermittence, du manque de vent, et de conflit d'intérêt. Il n'y a pas non plus, selon RWE, dans le secteur, d'enjeu touristique, et l'accès aux soins des habitants est tout à fait satisfaisant sachant que nous sommes dans un désert médical !!

J'espère que vous saurez tenir compte de mes arguments visant à faire respecter vos engagements dans le PLUI que vous souhaitez mettre en œuvre.

Disponible le mercredi toute la journée je me tiens à votre disposition pour toute rencontre visant à échanger nos points de vue sur cet épineux dossier. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

FRANCK DELOINCE